



UASG



Commission Régionale Sport en Entreprise

**Les clubs,
UA SOCIETE GENERALE et IBM PARIS**

vous invitent à leur 14^{ème} cross annuel,

Le DIMANCHE 12 JANVIER 2014 à SARTROUVILLE (78)

Au Parc YOURI GAGARINE – route de Cormeilles

ACCES : voir plan joint.

Cross ouvert aux licenciés des CLUBS d'ENTREPRISES ou CIVILS affiliés à la L.I.F.A.

INSCRIPTIONS : 6 €

Faites au moyen du bordereau joint qui sera à adresser, accompagné du chèque
en faveur de « UASG », avant le **jeudi 9 janvier 2014 au plus tard** à :

SOCIETE GENERALE
UASG
189 rue d'Aubervilliers
75886 PARIS CEDEX 18
A l'attention de Brigitte MERLO

PAS d'INSCRIPTION SUR PLACE – NI PAR TELEPHONE

Pour tout renseignement : U.A.S.G. – Brigitte MERLO au 01.42.14.59.73 (de 8 h 30 à 17 h 00) ou par
email : brigitte.merlo@uasg.fr

DOSSARDS :

A retirer sur place à **partir de 8h30 sur présentation de la licence** ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins de un an.

PARCOURS et ORDRE DES COURSES :

Dans un parc de trois hectares sur chemins et pelouses, avec quelques bosses.

9 h 30	FEMININES TOUTES CATEGORIES CADETS - JUNIORS - V3H et V4H	2 boucles	5.625 m
10 h 20	V1H et V2H ESPOIRS - SENIORS	3 boucles	8.355 m
11 h 30	Remise des prix et pot de l'amitié		

CLASSEMENTS :

Individuels et par catégorie.

N.B. : Cross comptant pour le challenge « **LIFA Entreprise de Cross** » ex. Challenge CANARD.

RECOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une récompense (si moins de 3 participants par catégorie, seul le premier sera récompensé).
Cadeau à tous les participants.

CHALLENGE IBM PARIS :

Règlement en annexe du challenge Pierre VILAIN.

CHALLENGE UASG :

Règlement en annexe du challenge Bernard GUILBERT.

Comptant sur une nombreuse participation, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Eric HOUDY

Président de l'Athlétisme IBM PARIS

Gilles CORMIER

Responsable de la section Athlétisme
l'UA.SOCIETE GENERALE

REGLEMENT DU CHALLENGE IBM

(Challenge Pierre VILAIN)

Article 1

Les coureurs comptent le nombre de points équivalent à leur place à l'arrivée.

Article 2

Le Challenge P.Vilain sera attribué au Club « Entreprise » ayant totalisé le moins de points avec :

- le premier de la course senior homme*
- le premier de la course vétéran 1 homme*
- le premier de la course vétéran 2 homme*
- le premier de la course vétéran 3 homme*
- le premier de la course vétéran 4 homme*
- les 2 premières de la course femme*
- si une équipe est incomplète, il lui sera compté le nombre d'arrivants de la catégorie plus un dans la course concernée*

Article 3

Le Challenge est détenu pour une année et n'est pas attribué définitivement quel que soit le nombre de victoires consécutives. Le club détenteur en aura la responsabilité et supportera les dégradations survenues durant l'année. Il sera restitué au club IBM, au début de la saison de cross-country.

REGLEMENT DU CHALLENGE UASG

(Challenge Bernard Guilbert)

Article 1

Le challenge Bernard GUILBERT sera attribué au Club « Entreprise » ayant totalisé le plus grand nombre de participants classés toutes catégories confondues (age et sexe). En cas d'ex-æquo, c'est le club « Entreprise » ayant le plus grand nombre d'athlètes féminines classées (toutes catégories) qui sera déclaré vainqueur.

Article 2

Le Challenge est détenu pour une année et n'est pas attribué définitivement quel que soit le nombre de victoires consécutives. Le club détenteur en aura la responsabilité et supportera les dégradations survenues durant l'année. Il sera restitué au club UASG, au début de la saison cross-country.

Cross UASG – IBM à Sartrouville

Plan d'accès

A 20 minutes de La Défense.

A partir de la porte Maillot, prendre l'avenue Charles de Gaulle, puis le pont de Neuilly (tunnel sous La Défense) puis l'A86, puis la sortie 2b vers Bezons (Point A sur le plan ci-dessous).

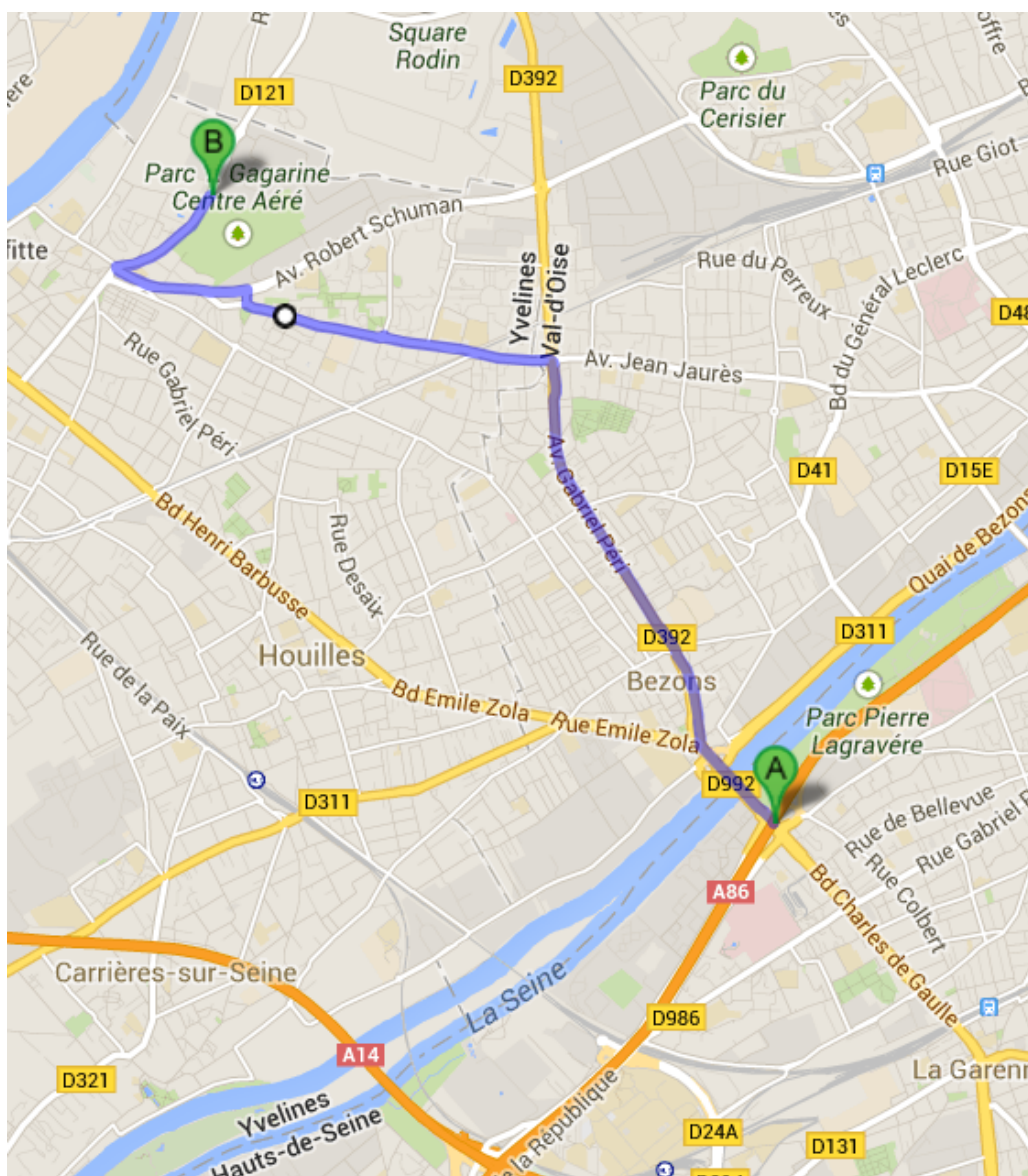
Passer sur le pont de Bezons, puis prendre la D392 en direction de Cormeilles.

Après environ 3 kms, prendre à gauche Avenue Georges Clemenceau/Jean Jaurès

Continuer tout droit sur environ 2,8 kms, puis prendre à gauche Avenue Robert Schuman, puis Av. du Général Charles de Gaulle, jusqu'au carrefour de l'église de Sartrouville.

Prendre à droite route de Cormeilles, 600 m plus loin, le parc sera sur la droite.

Le Parking est situé le long de la route.



Lien cliquable : [Itinéraire Google map de ce plan d'accès](#)

Cross UASG – IBM Paris à SARTROUVILLE

Le 12 JANVIER 2014

A retourner avant le 9 janvier 2014 au plus tard à :

**SOCIETE GENERALE - UASG – 189 rue d’Aubervilliers - 75886 PARIS CEDEX 18
A l’attention de Brigitte MERLO**

CLUB :
Adresse :

N° de Club :
Correspondant :
Téléphone :
Email :

A renseigner LISIBLEMENT en LETTRE MAJUSCULE – Merci

Dossard	NOM	PRENOM	Sexe	Né en 19xx	Catégorie	N° Licence (*)

(*) **Pour les non-licenciés**, joindre OBLIGATOIREMENT la copie du certificat médical de moins d’1 an d’aptitude à la course à pied en compétition, **pour les licenciés** copie de la licence FFA 2014 ou du bordereau FFA ou récapitulatif club FFA.

Toute inscription ne comportant pas l’un de ces justificatifs sera rejetée.